

### L'ajournement

S'il est vrai que le budget a été augmenté, je voudrais bien savoir de combien et en faveur de quels programmes. Les réductions que le gouvernement avait annoncées auparavant devaient toucher des projets visant à aider les immigrants, les organisations multi-ethniques, les programmes relatifs aux langues ancestrales, des projets et des organismes ayant pour objet de préserver et de favoriser la compréhension entre les différentes cultures, le financement de publications, etc. Si le budget a vraiment été augmenté, je voudrais savoir quand la décision a été prise et quand les fonds supplémentaires seront fournis.

L'un des plus graves problèmes que je constate dans mes contacts avec les dirigeants des diverses collectivités et organisations ethno-culturelles, c'est que la Direction générale ne semble jamais avoir assez d'argent pour leur permettre de faire ce qu'elles voudraient. A mon avis, si le gouvernement a de fait jugé bon d'augmenter le budget de ce service, il lui incombe certainement d'expliquer au public canadien ou, comment et quand son budget a été augmenté. Le public croit encore que le gouvernement a réduit le budget de ce secteur dans le cadre des prévisions budgétaires présentées en avril.

Enfin, si le budget de la Direction générale du multiculturalisme n'a pas été augmenté, je pense que le ministre d'État chargé du multiculturalisme doit s'excuser auprès de la Chambre et des Canadiens d'avoir induit la Chambre en erreur. Je ne dis pas qu'il l'ait fait intentionnellement, mais si le budget de la Direction générale n'a pas été augmenté jusqu'ici, cela pose certes un problème, car les faits sont là. J'ai hâte d'entendre la réponse du secrétaire parlementaire du leader de la Chambre à ces questions extrêmement importantes.

**M. Paul Dick (secrétaire parlementaire du président du Conseil privé):** Monsieur le Président, il est évident que le député en a profité pour élargir la question qu'il a posée cet après-midi. Je lui signale que, contrairement au gouvernement libéral, nous n'avons pas démantelé le département du Multiculturalisme tout de suite après les élections pour le rétablir un an avant l'échéance électorale suivante, comme les libéraux avaient l'habitude de la faire. Le député peut aller demander à l'ancien député de Parkdale-High Park, le sénateur Haidasz, comment il a été mis à la porte tout de suite après les élections. Le département du Multiculturalisme continuera d'exister tout au long de notre mandat et ne servira pas à des fins électorales.

• (1855)

C'est un vrai plaisir pour moi que de répondre à la question du député. Je tiens à signaler tout de suite que l'engagement du gouvernement vis-à-vis du multiculturalisme est toujours

aussi ferme. Nous sommes même plus fermes qu'aucun gouvernement ne l'a jamais été. Le département est en place. Pour la première fois, nous avons un sous-ministre et un sous-ministre adjoint, et nous avons même créé un comité permanent pour veiller aux questions de multiculturalisme. Le gouvernement libéral précédent n'est jamais allé jusque là.

L'actuel gouvernement affectera 4.9 millions de dollars supplémentaires au cours du présent exercice et par la suite pour renforcer les services dans le domaine des relations interraciales, du développement multiculturel, de l'aide aux groupes communautaires et de l'éducation populaire.

Le député a noté une réduction de 9 p. 100 dans le budget des dépenses pour 1985-1986 déposé à la Chambre en mars dernier. Cette réduction découle du programme de révision des dépenses. Cependant, elle est amplement compensée par les 2.5 millions supplémentaires prévus pour 1985-1986 et qui font partie des 4.9 millions que je viens de mentionner.

Tout cela prouve qu'en dépit du programme de rationalisation et de contrôle des dépenses qui touche plusieurs secteurs, le gouvernement a non seulement maintenu mais même accru son aide financière au multiculturalisme. Ces nouveaux fonds ont été débloqués après des consultations avec les provinces et les collectivités intéressées. Ces mesures illustrent comment le gouvernement est décidé à mettre en pratique les excellentes recommandations du rapport intitulé *L'égalité, ça presse!*

En outre, le gouvernement ajoute 15 années-personnes au secteur de multiculturalisme et rehausse l'importance du programme en désignant pour la première fois un sous-ministre adjoint.

Comme je l'ai déjà noté, pour la première fois également, on a formé un comité permanent pour veiller aux questions du multiculturalisme. Le comité aura l'occasion d'examiner ces changements en détail ainsi que d'autres initiatives gouvernementales en matière de multiculturalisme.

Notre engagement à l'égard du multiculturalisme et de l'égalité des chances est ferme et sera un des principes qui gouvernera toutes les actions gouvernementales à l'avenir. Le souci que nous avons pour tous les Canadiens, sans égard aux origines, est manifeste et nos principes se traduisent en actions. Nous voulons faire en sorte que les capacités, les talents et les compétences de tous les Canadiens soient utilisés le plus largement possible.

**M. le vice-président:** La motion d'ajournement étant adoptée d'office, la Chambre s'ajourne à 11 heures demain, conformément à l'article 3(1) du Règlement.

(La séance est levée à 18 h 58.)